

**CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUIN 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2024.53

***Nombre de membres :***

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	24	Pour :	24
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation : 5 juin 2024*

L'an deux mille vingt-quatre et le douze juin à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents** : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Nicolas TOURNIER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT.

**Pouvoir(s)** : M. Patrick DUBLIN pouvoir à Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à M. Nicolas TOURNIER, M. Alexis FRIGOUL pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD.

**Absent(s) excusé(s)** : Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance** : M. BECHENY.

**Objet de la délibération : RENOUELEMENT ADHESION LES AMIS DE LA GENDARMERIE**

**Exposé :**

La commune a adhéré l'an passé au comité de Toulouse Saint-Michel des Amis de la Gendarmerie, lequel est adossé à la compagnie de Toulouse Saint-Michel dont dépend la communauté de brigades de Castelginest. L'association sollicite le renouvellement de notre adhésion.

Ce geste manifeste le soutien de la commune à l'action de la brigade locale de Gendarmerie.

Cette association a pour vocation de mieux faire connaître la Gendarmerie et la soutenir.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu la demande des Amis de la Gendarmerie,

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 24 avril 2024,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article 1** : de renouveler l'adhésion aux Amis de la Gendarmerie.

**Article 2** : de s'acquitter de la somme de 100 € correspondant à l'adhésion pour l'année 2024.

Le Maire,

Gérard ANDRE

